



CUMUNITÀ D'AGGLUMERAZIONE DI BASTIA

Conseil du 19 juillet 2021

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET: SUPPRESSIONS DE POSTES BUDGETAIRES

PRESENTS: ARMANET Guy, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste TIERI Paul, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR:

DE CASALTA Jean-Sébastien	à	SALGE Hélène
LOMBARDO Florence	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
MORGANTI Julien	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
MALAFRONTE Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
POLISINI Ivana	à	LACAVE Mattea
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Hélène

ABSENTS: BATTESTI Gilles, BIAGGINI Jean-Jacques, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Pierre-Michel, VESPERINI Françoise.

QUORUM: 14

M. Pierre-Baptiste Simoni est élu secrétaire de séance.

OBJET: SUPPRESSIONS DE POSTES BUDGETAIRES

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le tableau des effectifs;

Vu l'avis favorable à l'unanimité rendu par le Comité Technique en date du 19/05/2021;

Vu l'avis favorable de la commission « Mezi di a culletività » du 14 juin 2021;

Vu l'avis favorable du Bureau du 24 juin 2021;

Vu les rapports présentés ce jour ;

Considérant les motifs évoqués ci-dessous ;

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE (A l'unanimité)

OBJET: SUPPRESSIONS DE POSTES BUDGETAIRES

De supprimer les postes budgétaires ainsi qu'il suit :

N°	Nature du poste	Catégorie	Financement (grade, cadre d'emplois)	
PB-00245	Permanent	A	Ingénieur principal	
PB-00122	Permanent sans poste de travail	A	Attaché principal	
PB-00182	Permanent sans poste de travail	В	Technicien	
PB-00014	Permanent	С	Cadre d'emplois des adjoints techniques	
PB-00170	Permanent	С	Cadre d'emplois des adjoints techniques	
PB-00067	Permanent	С	Cadre d'emplois des adjoints techniques	
PB-00094	Permanent	С	Cadre d'emplois des adjoints techniques	
PB-00113	Permanent	С	Cadre d'emplois des adjoints techniques	
PB-00088	Permanent	А	Cadre d'emplois des ingénieurs	
PB-00158	Permanent	А	Cadre d'emplois des ingénieurs	
PB-00203	Permanent	С	Cadre d'emplois des agents de maitrise	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE PRESIDENT

Louis POZZO DI BORGO Acte certifié exécutoire

après dépôt en préfecture le **27 JUIL. 2021**

et publication ou notification

du 27 JUIL. 2021

La Directrice de l'Administration Générale Nora **GHRAOUI**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.